

Lors de sa création, en 1986, l'ACPE, association de référence sur la prostitution des mineurs, a été une organisation pionnière dans la dénonciation du tourisme sexuel impliquant des enfants. Elle a contribué à faire connaître ce phénomène criminel et a permis de rompre le silence. « *Aujourd'hui, constate l'association, présidée par **Armelle Le Bigot-Macaux**, l'exploitation sexuelle des mineurs dans les voyages et le tourisme n'a malheureusement pas été suffisamment endiguée, et les victimes sont toujours aussi nombreuses.* »



En France, selon les estimations de l'ACPE, entre 5000 et 8000 enfants seraient prostitués : « *De plus en plus de professionnels de terrain témoignent de l'accroissement inquiétant du nombre de victimes, et les recensements officiels ne comptabilisent que la partie émergée de l'iceberg.* »

## Alerter et informer

L'ACPE mène un combat contre toutes les formes d'exploitation sexuelle des mineurs. Elle alerte et formule des recommandations pour améliorer les politiques publiques sur :

- les violences sexuelles commises à l'égard d'enfants : viols, agressions et atteintes sexuelles ;
- les réseaux de proxénétisme et la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle ;
- l'exposition des enfants à la pornographie : captation, enregistrement et diffusion d'images pédopornographiques ;
- les conduites prostitutionnelles ou pré-prostitutionnelles (« michetonnage », « escorting ») ;
- la question de l'âge du consentement ;
- les risques liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (réseaux sociaux, tchats, « nues », « sextorsion », « revenge porn ») ;
- la glamourisation et la banalisation de la marchandisation du corps ;
- et tous les autres enjeux qui peuvent être liés à l'exploitation des mineurs sur le plan sexuel.

Pour sensibiliser et informer le grand public, les professionnels et les responsables politiques et administratifs sur les violences sexuelles et les phénomènes prostitutionnels, l'ACPE a lancé des [campagnes de communication](#) (affiches, vidéos, colloques, articles de presse, reportages, etc.)

L'ACPE se constitue partie civile dans de nombreuses affaires de proxénétisme et de corruption de mineurs, de viols et d'agressions sexuelles pour défendre les victimes et faire condamner les responsables. Ces initiatives sont rendues possibles grâce à la coopération et au soutien de nombreux partenaires, tels que des professionnels de l'enfance et du droit.



## Des formations pour différents publics

Forte de son expertise dans la lutte contre la prostitution des mineurs, l'ACPE, avec des partenaires associatifs divers, propose aux professionnels chargés de la protection de l'enfance (éducateurs spécialisés, infirmières scolaires, assistantes sociales, professeurs, policiers, magistrats...) des formations et des conférences pluridisciplinaires pour comprendre ce phénomène. Elle propose également des outils

pédagogiques pour leur venir en aide, notamment un « **Guide pratique à l'usage des professionnels** », premier outil formel et concret d'accompagnement (à consulter sur le site qui offre un large choix d'articles de fond et de vidéos).

L'association a également élaboré un « **Guide pratique à destination des parents** » pour accompagner les parents et les proches des enfants victimes de prostitution. Ce guide recense les signaux d'alerte pour repérer d'éventuelles conduites prostitutionnelles chez l'enfant, présente les procédures permettant aux parents de mobiliser la justice et la police et de saisir les services de la protection de l'enfance.

D'autre part, des groupes de parole ouverts à tous les parents ou proches de mineurs en situation de prostitution leur offrent un espace de parole libre de tout jugement, où ils peuvent échanger et être écoutés en toute confidentialité.

L'ACPE développe actuellement un nouvel axe de travail, « **la permanence Ado Sexo** ». Il s'agit d'un espace de parole et de réflexion autour de situations concrètes. Le but est d'accompagner les mineurs prostitués, de soutenir leurs proches et de travailler avec les professionnels « Jeunesse ».

**ACPE** - 14 rue Mondétour - 75001 Paris

01 40 26 91 51

[contact@acpe-asso.org](mailto:contact@acpe-asso.org)

[www.acpe-asso.org](http://www.acpe-asso.org)

<https://www.facebook.com/acpe.paris>

